

Service social



L'abus des drogues – Les programmes de prévention chez les jeunes, par Line Beauchesne, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1986, 106 pages. (« Monographie de psychologie »).

Jocelyn Lindsay

Volume 35, Number 3, 1986

Les jeunes et le travail social

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/706328ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/706328ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lindsay, J. (1986). Review of [*L'abus des drogues – Les programmes de prévention chez les jeunes*, par Line Beauchesne, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1986, 106 pages. (« Monographie de psychologie »)]. *Service social*, 35(3), 481–482. <https://doi.org/10.7202/706328ar>

déjà difficile pour tout jeune. Mais ce cadre global et le contexte sociétal sont moins analysés.

Nous ne pourrions terminer cette présentation des actes du colloque d'octobre 1985 sans signaler la polémique qui a entouré la Conférence elle-même. En effet, les journaux québécois ont déploré l'absence des adolescentes aux discussions et ils ont mis en évidence le malaise identifié dans les propos des participantes. Même si la plupart se disaient confiantes dans le potentiel et la créativité des jeunes pour défendre leurs droits et créer leur place, « la peur et la culpabilité » ont tout de même transparu. Comme l'a fait remarquer Benoîte Groulx dans le discours d'ouverture, il ne faudrait pas que les adolescentes « se laissent tenter par l'individualisme et s'endorment sur les victoires de leurs mères ».

Marie DROLET

CLSC Les Forges,
Trois-Rivières.

L'abus des drogues — Les programmes de prévention chez les jeunes, par Line BEAUCHESNE, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1986, 106 pages. (« Monographie de psychologie ».)

Tant une recherche spécifique peut représenter, à un moment donné, une percée dans un domaine particulier, tant une recension des écrits peut apparaître comme un moment de synthèse et de réflexion dans l'évolution scientifique. C'est à ce dernier aspect que se rattache le présent ouvrage. Celui-ci a été produit grâce à une recherche subventionnée du Conseil québécois de la recherche sociale dont l'objet comprenait deux volets : la présentation critique des enquêtes sur l'usage et l'abus des drogues chez les jeunes au Québec dans les années 1980, et une synthèse critique des recherches évaluatives sur les programmes de prévention.

Le premier chapitre a trait aux différentes enquêtes sur l'usage des drogues au Québec. Trois recherches produites dans la région de Montréal sont donc examinées à l'aide des critères scientifiques validés par l'Organisation mondiale de la santé. Les conclusions qui découlent de cet examen invitent à la prudence : données trop limitées pour saisir la problématique, bases méthodologiques qui ne permettent pas la comparaison, problèmes conceptuels quant à la définition de l'abus de consommation.

Les recherches évaluatives sur l'efficacité des programmes de prévention constituent le second chapitre. Elles abordent la modification de l'usage effectif ou des intentions d'usage des drogues, et des attitudes des jeunes à l'égard des drogues. Encore ici, on se heurte à des faiblesses méthodologiques importantes (grandeur des échantillons, validité et fiabilité des instruments de mesure) et la seule indication retenue a trait à la plus grande efficacité des programmes de prévention à modèles multiples (combinaison de plusieurs interventions à des niveaux différents) par rapport aux programmes à modèle unique.

Le troisième chapitre est dans la continuité du précédent et il porte sur des composantes particulières des programmes de prévention : modèle utilisé, âge des sujets, lieu d'intervention, rôle accordé aux parents, influence des communicateurs et rapports coût/efficacité. Il est ici impossible de revoir, même en résumé, les résultats de ce chapitre dont les conclusions sont intéressantes, tant pour l'intervenant que pour le chercheur. On peut toutefois citer l'exemple connu des programmes fondés exclusivement sur la transmission d'informations sur les drogues : non seulement ont-ils généralement des effets mitigés, mais ils développent des attitudes de tolérance chez les jeunes envers ces produits.

Enfin, le dernier chapitre aborde l'efficacité des lois pour prévenir l'abus des drogues chez les jeunes. Les secteurs suivants sont ainsi touchés : dissuasion et réduction de l'accessibilité aux drogues, réglementation de la publicité et diffusion de messages préventifs ainsi que diverses autres actions législatives, surtout développées en matière de tabagisme. Les documents recensés mettent en évidence les difficultés d'interprétation des résultats des recherches évaluatives sur l'impact des lois ; on souligne toutefois, à l'aide de l'exemple du tabac, qu'un ensemble conjugué de mesures ayant trait à la promotion, à la distribution et à la disponibilité d'un produit peut contribuer à prévenir l'abus des drogues chez les jeunes.

Loin d'être une critique négative des recherches précédentes, cet ouvrage met en lumière certaines connaissances acquises et identifie plusieurs prérequis conceptuels et méthodologiques qui permettront l'avancement de la science sur cette question. En résumé, c'est un petit livre indispensable au chercheur et à l'intervenant en cette matière ; c'est aussi une invitation à approfondir la consultation des diverses recherches originales recensées dans cet ouvrage.

Jocelyn LINDSAY

*École de service social,
Université Laval.*

Juger et décider : le Tribunal de la jeunesse et la protection de l'enfance, par Lise BINET, Québec, Centre de recherche sur les droits et libertés, Faculté de Droit, Université Laval, 1986, 150 pages. (« Droits et libertés ».)

Juger et décider est le troisième ouvrage d'une série de travaux de recherches effectués pour dégager un portrait de l'ensemble des interventions de l'État touchant l'enfant et sa famille. Visant une meilleure compréhension de l'interaction du social et du judiciaire, cette recherche exploratoire descriptive se centre sur la décision judiciaire en matière de protection. Elle porte, de façon spécifique, sur les décisions rendues par le Tribunal de la jeunesse, au cours de l'année 1985, dans les six districts judiciaires de la région administrative de Québec.

Dans le premier chapitre, qui est d'ailleurs présenté comme un essai, l'auteur tente d'expliquer la décision judiciaire en l'abordant selon différents